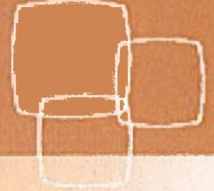




SEP 17 2012

Le BC en bref



La revue du mois au Bureau de la concurrence

Novembre 2010

Nouvelles

Teva/ratiopharm se dessaisit de produits conformément aux termes d'un consentement

Le Bureau de la concurrence est heureux d'annoncer que Teva Pharmaceutical Industries Ltd. a terminé le dessaisissement des éléments d'actif et des licences connexes liés à la vente et à la fourniture de certains médicaments génériques à Sandoz Canada Inc., conformément aux termes du consentement signé avec le Bureau en juillet 2010.

Le Bureau avait conclu que la fusion de Teva et de Merckle Group (exploité sous la dénomination ratiopharm) aurait vraisemblablement pour effet d'empêcher ou de diminuer sensiblement la concurrence dans la vente et la fourniture de comprimés d'oxycodone-acétaminophène et de comprimés à libération prolongée de sulfate de morphine au Canada, lesquels médicaments sont des analgésiques utilisés contre la douleur modérée ou aiguë.

Nouvelles récentes

- **Le 22 novembre 2010**
[Le Bureau de la concurrence publiera une version révisée du Guide sur la tarification et les normes de service](#)
 - **Le 19 novembre 2010**
[Le Bureau de la concurrence intervient contre Rogers relativement à de la publicité trompeuse](#)
 - **Le 3 novembre 2010**
[Panasonic Corporation plaide coupable à un complot de fixation des prix](#)
- > Pour tout renseignement, veuillez communiquer avec [Phil Norris](#) aux Communications.

> *Le BC en bref* est une publication électronique diffusée périodiquement auprès des médias et intervenants qui donne un aperçu de l'actualité récente touchant le Bureau.

> Le Bureau de la concurrence est un organisme d'application de la loi indépendant qui contribue à la prospérité des Canadiens en assurant la protection et la promotion de la concurrence au sein des marchés tout en permettant aux consommateurs de faire des choix éclairés.



[Centre des renseignements](#)



[Centre des médias du Bureau de la concurrence](#)



[Page d'accueil du Bureau de la concurrence](#)

ISSN 1923-2306
Volume 2, numéro 11

Handwritten notes in a box, possibly a table or list, with some illegible text.

Handwritten notes below the box, possibly a title or subtitle.

